



Mode d'emploi du site de revente officiel

Notre service de revente est conforme la législation française sur la revente de billets et soumis à aux conditions d'utilisation du service de revente.

- **Vous êtes vendeur·euse Nancy Jazz Pulsations / See Tickets**

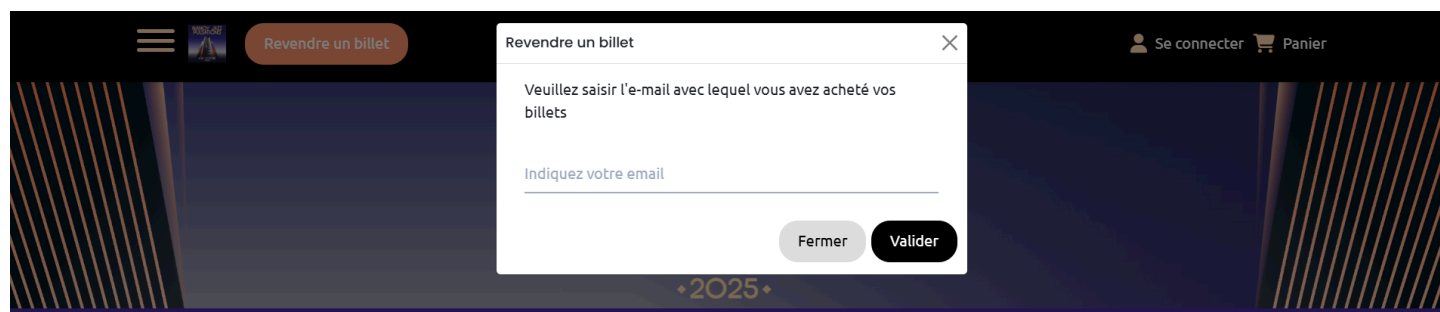
Si vous avez acheté votre billet sur le site du festival (<https://web.digitick.com/index-css5-festivalnjp-pg1.html>), et que vous souhaitez le revendre, vous avez accès à une plateforme de revente sécurisée: <https://resell.seetickets.com/nancyjazzpulsations2026/>

Pour vous en tant que vendeur, toutes les transactions sont sécurisées. Notre service répond aux dernières exigences de la réglementation bancaire, qui imposent que l'argent ne soit pas conservé dans nos comptes, mais par un établissement de paiement, en l'occurrence Stripe.

⚠ **Vous ne pouvez revendre maximum qu'à la valeur faciale de votre billet.**

⚠ **Vous ne pouvez pas revendre si votre compte bancaire est situé hors de la zone SEPA.**

1/ Vous devez vous identifier en saisissant votre e-mail avec lequel vous avez acheté vos billets. Vous recevrez un mail intitulé " Vérification de l'adresse e-mail " (pensez à regarder vos spams) pour confirmer votre adresse e-mail.



2/ Dès que vous avez mis en vente, vous recevrez un mail intitulé « [Confirmation](#) de la mise en vente de votre billet ».

3/ Lorsque votre vente sera confirmée, vous recevrez un mail intitulé « Confirmation de la vente de votre billet » : vous aurez un lien d'accès à votre portefeuille.

NB : Vous pourrez faire votre demande de reversement de votre portefeuille à partir du 19/10/2026 à 10h.

Cette information concernant la date de votre virement sera mentionnée au moment de la mise en vente dans votre mail de confirmation de mise en vente.

- **Foire aux questions concernant les vendeur·euses**

- **Je n'ai pas vendu mon billet ? Puis-je assister à mon événement ?**

Tant qu'il n'est pas vendu, votre billet vous appartient et vous pouvez assister à l'événement.

Si vous décidez d'assister à l'événement, vous devez **désactiver** votre annonce afin d'éviter que vos billets soient vendus avant l'événement.

Rappelez- vous que dès que votre billet est acheté par un autre fan, son code-barre est **invalidé** et vous ne pouvez plus l'utiliser.

- **Je ne veux plus vendre mon billet. Que faire ?**

C'est simple ! Il vous suffit de vous rendre sur votre compte client et de désactiver votre annonce.

- **Mon annonce a été désactivée automatiquement, pourquoi ?**

En effet, celle-ci se désactive quand des conditions sur notre site ne sont pas respectées. Par exemple, une modification de l'adresse e-mail alors que vous avez un acheteur qui est en train de confirmer l'achat de votre billet. C'est notre système de sécurité qui détecte des manipulations non cohérentes.

Dans ce cas-là, vous recevrez un mail intitulé "Votre annonce a été désactivée" et vous devrez prendre contact avec le service support indiqué dans le mail reçu afin de réactiver votre annonce.

- **La revente est-elle limitée à certains types de billets ?**

Oui, bon à savoir :

- Si vous achetez vos billets sur la plateforme PASS CULTURE, la revente n'est pas autorisée.
- Si vous avez une invitation, la revente n'est pas autorisée.
- Si vous avez un tarif enfant, la revente n'est pas autorisée.
- Si vous avez un tarif Intercea, Cegee, adhérent Fnac, la revente n'est pas autorisée.
- Si vous achetez auprès de votre CSE, et que vous n'êtes pas l'acheteur initial c'est à dire que votre adresse e-mail n'est pas celle de l'achat, vous ne pouvez pas revendre votre billet. Seul l'acheteur initial peut revendre.

- Nous ne permettons pas la revente des billets PRO et PMR toutes billetteries confondues.
- Nous ne permettons pas la revente des billets inclus dans le pack Trio Manufacture et Chapiteau ainsi que le pack Duo Manufacture.

Dans le cas où vous ne pouvez pas le revendre, vous pouvez le céder à la personne de votre choix, sachez que seul le code barre est important pour le contrôle d'accès.

- **Vous êtes acheteur·euse**

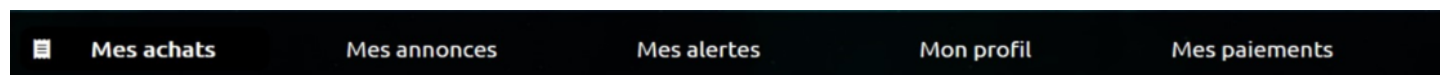
ATTENTION ! Si vous achetez des billets sur d'autres plateformes de revente non autorisées pour ce festival ou via tout autre moyen sur le marché secondaire vous encourez le risque de ne pas pouvoir assister au festival.

Il vous est possible de racheter la place d'un spectateur ne pouvant plus assister au concert sur notre plateforme de revente : <https://resell.seetickets.com/nancyjazzpulsations2026/>

Pensez à vous créer des **alertes** s'il n'y a plus de places disponibles pour être avisé·es de la revente de nouveaux billets.

Après la transaction, un billet avec un nouveau code barre est émis à votre nom, il **annule** donc le billet de l'acheteur initial et vous permet de posséder à votre tour un titre d'accès valide pour le festival.

Vous pouvez accéder aux détails de votre commande depuis votre espace compte et télécharger votre / vos billets dans « Mes achats »



Une attestation d'achat est disponible au téléchargement depuis votre espace compte

Les billets achetés pourront être téléchargés de suite après votre achat.

Nous restons disponibles pour vous conseiller à l'adresse : billetterie@nancyjazzpulsations.com